

Petit courrier de nos lectrices

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 547

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le million ? Et si, pour la première fois, Messieurs les conseillers fédéraux ont emmené leur femme avec eux à l'ouverture solennelle, ce qui est un progrès à enregistrer, où voit-on des femmes quand il s'agit de représenter *vraiment* notre pays ? Dans le « Village suisse » sur la rive droite, se trouve quelque part un très joli groupe de costumes nationaux féminins avec cette inscription: « Le jardin fleuri de la Suisse ». Il est assurément charmant que les hommes nous représentent toujours comme des fleurs, et nous ne voudrions pour rien au monde détruire cet idéal ! mais quand nous nous demandons si la femme suisse est toujours traitée comme une fleur délicate, ne devons-nous pas constater que, dans des temps où l'on exige de nous des devoirs et où l'on nous impose des charges équivalentes au service militaire (car celles qui s'inscrivent pour le service complémentaire ne seront-elles pas militarisées?), il est pour le moins curieux de se servir avec tant de complaisance de cette poétique comparaison !...

Vous me trouvez trop sévère ? Peut-être avez-vous raison. Quand on est féministe au fond de l'âme, l'on a de la peine à envisager autrement ce qui se passe autour de nous. Mais suivez-moi maintenant au Pavillon de la femme suisse.

* * *

Car vous savez qu'il se trouve à l'Exposition un « Pavillon de la Femme », dont l'érection et l'organisation furent financièrement assurés par les grandes Associations féminines agissant en commun. L'espace accordé était si restreint, que pour être équitable envers toutes, on dut mesurer et peser chaque idée, chaque mot, chaque photo, chaque inscription; car il est certain que si ce pavillon avait été seulement le fait des Associations progressistes, nos revendications auraient été exprimées de façon plus accentuée, car nous, femmes, avons toutes les raisons du monde de dire notre opinion de façon énergique: pourquoi pas ? Mais il fallut être infiniment prudentes dans l'expression d'une opinion que l'on persiste malheureusement à qualifier d'« unilatérale ». Il fallut se borner à ne manifester que ce qui pouvait être l'opinion commune de toutes les Associations féminines. Il fallut être « thématique », c'est-à-dire formuler de la façon la plus restreinte et la plus dépouillée tout ce que l'on aurait voulu dire.

Le résultat, que l'on se place au point de vue féministe comme au point de vue artistique, est appréciable. Certes, notre pavillon est petit ! mais il affirme son existence. L'artiste qu'est Bertha Tappolet a su excellentement utiliser l'espace mis à sa disposition pour l'agrandir par l'unité harmonieuse de ses décorations; et les coloris clairs et gais de ses compositions pleines de fantaisie sont une joie pour les yeux. Les photographes, les dessinatrices, et celles à qui échoit la tâche de formuler ou de citer des textes pour les inscriptions, ont fait de leur mieux. Il va bien de soi que tout le matériel recueilli à travers la Suisse n'a pu être utilisé, mais cependant, chaque collaboratrice trouve ici ou là, dans un coin, l'un ou l'autre de ses envois¹ et le reste est loin d'être perdu. Et à un autre point de vue, cela a aussi été un effort excellent que de concentrer et de résumer ainsi les bases et la justification du mouvement féministe dans toute l'existence de notre peuple.

* * *

Il a donc fallu se contenter de sept parois pour ce pavillon octogone, la huitième constituant l'entrée. On le trouve dans la division *Heim und Volk* en suivant la passerelle qui, de la porte de l'Enge à celle de Wollishofen, traverse la rive gauche de l'Exposition. Sept parois: sept sujets. C'est dire qu'il a fallu limiter à sept do-

¹ Une suffragette zurichoise l'a justement qualifié de « bonbonnière » au milieu de l'étendue des autres halls, disant avec esprit qu'il est symbolique de la place que tient la femme suisse dans la vie publique de notre pays ! (Réd.).

² Tel a été le cas de la rédactrice du *Mouvement*, dont la première chose qui a frappé ses yeux en entrant dans le pavillon a été un numéro de son journal dans la vitrine d'angle à côté de la porte !

Cinq romans en cinq ans. Cinq romans où s'affirme de plus en plus une connaissance aiguë de la vie et du cœur humain. Elle a la vision claire et franche, — la précision, la lucidité d'un être qui ne se fait pas d'illusion sur la nature des sentiments humains. Elle ne manque pas d'ironie, et sa manière un peu désabusée de considérer la vie prouve qu'elle n'en connaît pas seulement les aspects les plus riants. Enfin elle ne perd jamais de vue le rôle du romancier qui est de divertir et de plaire. Clarisse Francillon est maintenant en pleine possession de son métier, et nous sommes en droit d'attendre d'elle d'autres œuvres remarquables. Je m'en tienne seulement qu'elle soit encore si mal connue dans son propre pays.

Denise HERMANN.

A travers les Sociétés

Union Internationale des Ligues féminines catholiques.

Lors de la X^{ème} session du Conseil de l'Union, qui vient d'avoir lieu à Rome, trois femmes suisses ont été nommées membres du Bureau directeur, soit M^{lle} Dupraz, directrice de l'École secondaire de jeunes filles de Fribourg, M^{lle} Thurler (Fribourg) qui faisait déjà partie de ce Bureau et que nous avons souvent rencontrée à la S. d. N. comme déléguée à la Commission des questions sociales, et M^{lle} de Montenach (Fribourg), qui en sa qualité de présidente internationale des œuvres catholiques de protection de la jeune fille, fait de droit partie de ce même Bureau. De plus, notre confrère, M^{lle} H. V. Borsinger, rédactrice de la revue *Die katholische Schweizerin*, a été élue également membre du Bureau directeur de la section des jeunes de l'Union catholique; ce dont nous la félicitons.

Quant à la présidente de l'Union, et à son adjoint-conseil ils sont nommés par le pape, et c'est pour le maintien à ce poste de confiance de M^{lle} Steenberghe-Engeringh (Hollande) que s'est décidé le Vatican. M^{lle} Steenberghe-Engeringh est aussi bien connue dans les milieux de la S. d. N. où elle suit avec intérêt les travaux de la Commission des questions sociales.

maines toute l'activité féminine, et l'on peut s'imaginer les études, les recherches, les discussions et les innombrables séances de Comité que ceci a nécessité! Ces sept domaines sont tous représentés symboliquement: Paroi N° 1: *La femme dans la famille*. (Le père, la mère, les enfants, une prairie, un arbre). — Paroi N° 2: *La femme dans le travail social, l'éducation et les soins aux malades*. (Une figure féminine qui symbolise la bienfaisance, et du matériel scolaire). — Paroi N° 3: *La femme qui gagne son pain dans l'industrie, les métiers, le commerce* (ici vous voyez des outils de travail, des cheminées d'usines, une allusion à l'industrie de la paille). — La quatrième paroi est consacrée à la ménagère et à l'acheteuse: un marché; la cinquième rappelle l'activité de la femme comme auxiliaire de son mari dans l'agriculture et la petite industrie; la sixième touche le domaine de l'art: une silhouette de temple. En fin, la septième montre ce qui est le but dernier de la femme suisse: un homme et une femme brandissent ensemble le drapeau fédéral — le symbole de notre participation à la vie publique!

Ces sept parois sont réunies les unes aux autres par des compositions architecturales en couleur et par de grandes figures féminines peintes sur verre, solution artistique excellente d'un difficile problème. Tout autour flottent des banderoles peintes, qui portent des inscriptions en différentes langues: *Un million d'enfants ont besoin de soins maternels*. — *Assistere, sorreggere, educare e sempre amare*. — *Im Haus muss beginnen was leuchten soll im Vaterland*, etc., etc.

Ces inscriptions, ces « devises » jouent un rôle important dans le Pavillon, et on les retrouve partout, autour des belles photographies, qui ont été si équitablement choisies et soigneusement agrandies; parmi les statistiques, au-dessus des petites vitrines, qui présentent de façon charmante tant de choses utiles et jolies. En voici près des belles gouaches de Bertha Meyer sur l'activité de la mère de famille, autour des spirituelles découpages aux ciseaux de Lilly Streif représentant « les quatorze métiers de la ménagère », au-dessus des beaux manuscrits, ou des artistiques dessins sur bois d'E. Mensching. En voici encore sur ces deux amusantes maisonnettes, représentant l'une un local de vote, l'autre un bureau d'impôt, et vers lesquelles courent, mues par un moteur, de petites figurines féminines: quand elles arrivent devant le local de vote, la porte leur claque au nez, alors que, dans le bureau d'impôt, elle s'ouvre toute grande pour les laisser entrer et déposer leurs petits sous: ne connaissons-nous pas toutes cela dans la réalité? Et toutes ces inscriptions en faisceau forment sur la dernière paroi cette pensée à laquelle certainement toutes les Associations féminines, de la gauche comme de la droite, ont pu souscrire:

Le peuple suisse est formé d'hommes et de femmes. Veillons à ce que l'esprit maternel de la femme puisse se manifester dans tous les domaines de la vie privée et publique.

Elisabeth THOMMEN.

(Libre traduction française).

(Le deuxième article dans le prochain numéro).

Garnet de la Quinzaine

Lundi 5 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, r. Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle: 1. Rapports administratifs divers et élection du Comité. — 2. Les suffragistes suisses à Brugg, par M^{lle} M. Prince. — 3. La participation féminine à l'Exposition nationale de Zurich, par M^{lle} A. Leuch, présidente centrale. — Thé après la séance: 0.50. — Cordiale invitation à tous.

Ligue suisse des Femmes abstinentes.

L'Assemblée de la Ligue suisse des Femmes abstinentes a eu lieu à Neuchâtel le 10 mai dernier, réunissant environ 140 déléguées appartenant à une trentaine de sections romandes. Sous la présidence de M^{lle} Kretzchmar, la matinée fut consacrée à la lecture et à la discussion des différents rapports. Puis un déjeuner fut servi au Restaurant Neuchâtelois sans alcool, auquel assistaient aussi des représentants de la Croix-Bleue et du Suffrage féminin. L'après-midi, l'Assemblée se renforça d'un grand nombre d'amis venus entendre M. F. Wartenweiler parler de *Notre démocratie et la force des principes abstinents*. Les États autoritaires, déclara le conférencier, menacent les démocraties d'Europe, non seulement par des offensives diplomatiques et militaires, mais par leur propagande. Ils savent mettre en relief tout le dynamisme qui émane de la discipline et appellent joie de vivre l'orgueil exacerbé d'un peuple qui tire sa force de lui-même. Il est déplorable, par contre, que la notion de démocratie soit bien souvent mêlée dans notre esprit au souvenir de fêtes nationales trop bien arrosées; contrairement à ce qu'écrivit Gottfried Keller, « si je ne rentre pas meilleur dans mon foyer, je rentre pire ». Notre démocratie est basée sur trois principes: la liberté, sans laquelle l'individu est sacrifié à la masse, le respect mutuel qui permet aux différents caractéristiques de notre pays de devenir une source d'enrichissement; enfin,

l'égalité des droits devant la loi, qui engage les forts à respecter les faibles et à leur venir en aide. Pour éveiller les forces morales d'un homme tombé, il faut croire en ses possibilités, avoir confiance en lui; ceci est à la fois la base de notre démocratie et des principes abstinents. L'exemple du dynamisme des États totalitaires peut nous servir de leçon et nous engager à aller fermement vers un but: la rénovation de notre démocratie suisse. M. G. C.

Association de paysannes.

L'Association agricole des femmes vaudoises a tenu à Moudon, le 21 mai, son assemblée générale. Le rapport annuel a été présenté par M^{lle} Gillibert-Randin, présidente. L'Association compte 354 membres. Toutes les confitures faites en 1938 ont été écoulées. Onze paysannes ayant participé au concours de jardins ont été récompensées. M^{lle} Gleyre, Monnier, Bourlonne, ont exposé l'activité des groupes de Bofflens-Arnex, Champvent-Method, l'Isle.

M^{lle} Bieler-Buttiaz, ingénieur à Genève, a fait une intéressante causerie intitulée *Modernisation de nos demeures et respect du passé*, qui a beaucoup plu à ses auditrices.

M^{lle} Gillibert et Pidoux ont rappelé la fondation de l'Association de Moudon, les difficultés rencontrées et qui se retrouveraient s'il fallait recommencer, tant on a peine à comprendre les bienfaits de la coopération et de la solidarité. S. B.

Petit Courrier de nos Lectrices

Jaqueline S. à S. B. — Permettez-moi de revenir sur un point de votre polémique avec le Département du Commerce et de l'Industrie, polémique que j'ai suivie avec intérêt, vu la complexité de tous ces problèmes. Dans un passage de sa lettre, le chef du Département, répondant à la question qui avait été soulevée: comment seront déterminés les emplois spécifiquement féminins? estime que « rien n'est plus simple et que les professions spécifiquement féminines sont celles pour lesquelles les jeunes filles peuvent faire des apprentissages et obtenir le certificat de capacité professionnelle ».

Cette définition m'a, je l'avoue, laissée rêveuse. Car n'est-il pas aujourd'hui encore, et malgré tous les efforts des féministes, des professions

fermées aux femmes, pour lesquelles elles ne peuvent par conséquent faire aucun apprentissage et obtenir aucun certificat... et qui cependant peuvent fort bien leur convenir, et qui, même lorsqu'elles sont ouvertes dans d'autres pays? Est-il exact qu'en Suisse l'imprimerie soit interdite aux femmes: pourquoi? alors que je me souviens fort bien d'avoir discuté de la question avec un maître imprimeur parisien qui n'employait que des femmes, et se déclarait extrêmement satisfait de leur travail. Est-il exact aussi que les femmes ne soient pas admises à l'École d'administration, qui prépare pour les postes, les douanes, etc.? et pourquoi ne feraient-elles pas ces travaux-là aussi bien que les hommes? Vous êtes bien mieux que moi, au courant de toutes ces questions, et c'est pourquoi je me permets de solliciter une réponse, qui, j'en suis certaine intéressera vivement toutes les lectrices de ce Petit Courrier.

Vendredi 9 juin:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale de délégués: 1. Rapport du Bureau sur son activité, et discussion de ce rapport. — 2. Communications diverses et propositions individuelles. — 3. Le Département social romand et les grands travaux de l'usine de Verbois, causerie avec présentation d'un film, par M. Sauter, directeur du Département social romand. — Les membres des Comités des Sociétés affiliées au Cartel sont cordialement invités à cette séance.

Jeudi 15 juin:

SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines et Société romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *L'histoire locale, préface de l'histoire nationale*, causerie par Radio, par M^{lle} Marg. Evard, présidente de la Commission de l'Alliance.

Samedi 17 juin:

GENÈVE: Comité des Organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, Palais Wilson, 10 h.: Séance sur convocation des membres de ce Comité.

Lundi 19 juin:

GENÈVE: Conférence d'études organisée par le Comité des organisations féminines pour la paix et le désarmement, Salle de Paroisse de l'Eglise américaine, rue de Monthoux, de 9 h. 45 à 17 h. 30: *Les bases essentielles d'arrangement de paix durable*. 1. Analyse de la situation actuelle. 2. Quel rôle peut jouer la S. d. N., dans cet arrangement. 3. Une Union fédérative des Démocraties est-elle une solution pratique? 4. Le rôle des facteurs économiques dans un arrangement. (Chaque exposé sera suivi de discussions). — 12 h. 45: Lunch en commun à l'Hôtel d'Angleterre. — Pour tout renseignement s'a-

dresser au Comité pour la paix et le désarmement, Palais Wilson.

Une belle chevelure Un visage frais et reposé

grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons **Cold cream, crème de jour, crème citron**, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.** Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de M^{lle} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10

Vous aimeriez le yoghourt
s'il avait le goût de fraises ?

goûtez donc le

YOGHOURT BALKO
aromatisé aux fraises naturelles

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonon de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité